



AFFICHAGE EXTERNE

Quoi ?	Un contrat sur poste d'éducateur ou d'éducatrice
Horaire ?	Du lundi au jeudi de 16 :00 à 18 : 00 heures Et le vendredi de 8 :00 à 18 :00 heures
Début	Au début de mars 2018, date à préciser
Contrat	À durée indéterminée

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Capacité à travailler en équipe :

- Bon esprit d'équipe (relation avec les pairs)
- Capacité de se remettre en question
- Bonne communication; objectivité, diplomatie et transparence
- Dynamisme

2. Intérêt à travailler avec tous les groupes d'âges

- Connaissance des besoins des enfants
- Activités pertinentes et diversifiées adaptées à la période de fin de la journée
- Savoir adapter et doser les interventions; adopter une approche démocratique

3. Relation avec les parents :

- Capacité d'accueil et d'écoute
- Suivi du compte rendu de la titulaire du groupe, messages aux parents

4. Formation

- Posséder la qualification reconnue selon les normes du ministère de la Famille
- Connaissances théoriques et pratiques du programme Jouer C'est Magique.
- Être exempt d'empêchement judiciaire et avoir fait le cours de premiers soins requis.

S.V.P. Remettre une lettre de motivation et votre curriculum vitae au soin du comité de sélection à Denise Goulet, Administration CPE Harmonie administration@cpeharmonie.ca, avant mardi le 20 février 2018.